



## Conseil économique et social

Distr. générale  
9 décembre 2013  
Français  
Original : anglais

---

### Commission de la condition de la femme

#### Cinquante-huitième session

10-21 mars 2014

**Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI<sup>e</sup> siècle » : réalisation des objectifs stratégiques et mesures à prendre dans les domaines critiques et autres mesures et initiatives**

### **Déclaration présentée par la Women's Environment and Development Organization (WEDO), organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social**

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, qui est distribuée en application des paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social



## Déclaration

### **Un monde plus juste qui promeut et protège les droits de l'homme, l'égalité entre les sexes et l'intégrité de l'environnement**

La Women's Environment and Development Organization (WEDO) souligne l'impérieuse nécessité de mettre en place un programme de transformation et de développement durable allant au-delà des limites et restrictions des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et privilégiant les initiatives qui tiennent compte de la « transversalité » des défis considérables que doivent relever les peuples et la planète.

Depuis 2000, nous disposons de meilleures données sur l'environnement et la situation sociale à travers le monde. Par exemple, en octobre 2013, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a publié son cinquième rapport d'évaluation, relevant de nombreux facteurs du changement climatique d'origine anthropique et présentant plusieurs modèles relatifs aux effets qu'ils pourraient avoir sur la société et sur les communautés. Dans le domaine social, de récents rapports sur la situation de l'égalité des sexes et des droits de la femme mettent en évidence, notamment en ce qui concerne les évaluations de la réalisation des OMD, les domaines dans lesquels il y a lieu de s'attaquer aux inégalités (violence sexiste, santé et droits en matière de sexualité et de procréation, qualité de l'éducation, accès au crédit, régimes fonciers, participation à la prise de décisions et, de manière générale, accès aux moyens de production et maîtrise de celles-ci). À cette fin, des ressources financières et humaines sont nécessaires, ainsi que la volonté politique et la transformation des inégalités structurelles et des normes et comportements profondément ancrés qui constituent autant d'obstacles au progrès.

WEDO et ses partenaires se sont employés à déterminer les rapports étroits entre données relatives à l'environnement et données sociales, afin de veiller à ce que les politiques et programmes traitent de façon globale des liens d'interdépendance entre égalité des sexes, environnement et développement. Par exemple, avec le changement climatique, la fréquence des pluies va varier, et l'on s'attend à des précipitations extrêmes, qui auront une incidence sur la disponibilité de ressources en eau et sur les pratiques culturelles et les lieux de production. Dans bon nombre de pays, ce sont les femmes qui assurent l'approvisionnement en eau des ménages. Cette activité exigera de plus en plus de temps et pourrait accroître les risques pour la sécurité des personnes, dans la mesure où les femmes doivent parcourir de longues distances toutes seules. Les gouvernements doivent prendre en compte les besoins des femmes et prendre celles-ci en compte dans la planification et la mise en œuvre des projets d'infrastructure, l'application de techniques de stockage de l'eau potable et de récolte. Cela peut renforcer les droits des femmes, réduire la pauvreté et accroître l'efficacité des projets.

Lors d'événements météorologiques extrêmes, la mort frappe davantage de femmes que d'hommes, souvent en raison de l'inégalité et de la discrimination, qui limitent la mobilité des femmes et leurs stratégies d'adaptation et qui les obligent à prendre soin des personnes à charge. Des actions positives doivent être orientées vers la redistribution des rôles en matière de soins et l'élimination des stéréotypes sexistes (rôles traditionnels et normes sociales). La participation des femmes en tant

que leaders en matière de réduction des risques de catastrophe (surveillance de tempêtes et mesures nécessaires pour veiller à ce que les collectivités soient préparées et bien informées en matière de prévention) en est un exemple.

Dans le secteur agricole, les femmes ne disposent en général que de petits lopins et elles assurent une bonne partie de la production agricole et s'adonnent à l'élevage, apportant ainsi une contribution essentielle à la sécurité alimentaire. Du fait qu'elles n'ont pas accès aux ressources, les femmes obtiennent des rendements agricoles moins élevés que les hommes. *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2010-2011* signale qu'en comblant le fossé entre femmes et hommes en matière d'accès aux ressources, on pourrait augmenter les rendements qu'obtiennent les femmes de 20 à 30 %, ce qui accroîtrait la production agricole totale des pays en développement de 2,5 à 4 % et entraînerait à son tour une réduction du nombre de personnes souffrant de la faim dans le monde de 12 à 17 %. Dans de nombreux cas, les femmes pratiquent à une agro-écologie plus durable, moins consommatrice d'eau, qui offre une bonne illustration du développement durable. Les gouvernements devraient reconnaître les compétences, les connaissances et les pratiques novatrices des femmes et associer celles-ci comme leaders et experts à la conception et à la mise en œuvre de mesures d'adaptation et de renforcement des capacités. Ils devraient également s'engager à prendre des mesures visant à offrir aux femmes de meilleures possibilités d'accéder aux ressources et d'en avoir la maîtrise, notamment la terre, les services de vulgarisation et le renforcement des capacités, et à des pratiques agricoles efficaces et durables, qui leur permettraient, ainsi qu'aux communautés, d'améliorer leur production, de s'adapter au changement climatique et d'assurer la sécurité alimentaire.

Le pH de l'océan connaît des modifications en raison du changement climatique, ce qui a une incidence sur les populations de poissons. Cette situation a des répercussions sur les pêcheurs et sur ceux qui interviennent en amont et en aval de la pêche, bon nombre d'entre eux étant des femmes. Étant donné que les femmes sont fortement tributaires de l'océan et des ressources côtières, la diminution des espèces et de leur quantité aura un impact sur elles et sur les moyens d'existence des ménages, mettant en péril leurs revenus et la sécurité alimentaire. Des mesures et des fonds devraient être consacrés à la protection des zones côtières, grâce à des projets soucieux de l'égalité des sexes et conçus comme stratégies d'adaptation au changement climatique et nouvelles sources de revenus et de nutrition. Il s'agit, par exemple, d'associer les femmes à la gestion durable des ressources marines et de promouvoir la pêche continentale et la pisciculture, de les former à des techniques de traitement plus efficaces et de mener des analyses de la chaîne de commercialisation, afin de faciliter leur accès au crédit, au marché et à de meilleures techniques de stockage.

Le niveau de la mer monte. Le GIEC indique que le niveau moyen des mers a augmenté de 19 cm au cours de la période 1901-2010, et que les zones où la salinité élevée s'accompagne d'une forte évaporation sont sans doute devenues plus salées. Une étude menée au Bangladesh par Aneire Khan a constaté, en particulier dans les zones côtières de faible altitude, que l'élévation du niveau de la mer liée au climat et les ondes de tempête et les cyclones augmentent la teneur en sel de l'eau potable, compromettant la santé des femmes enceintes, notamment en raison de l'accroissement de la toxémie gravidique, de l'hypertension artérielle et du diabète gestationnel. La salinité a également un impact sur la production vivrière. Il est nécessaire de disposer d'autres données sur les liens entre la qualité de

l'environnement et la santé des femmes. Les gouvernements devraient veiller à ce que tout individu puisse exercer son droit à un environnement sain, prendre des mesures pour faire face au et de s'adapter au changement climatique, un problème mondial qui ne connaît pas de frontières nationales, et d'en atténuer les effets.

Le changement climatique risque d'aggraver des maladies sensibles aux effets du climat telles que les maladies diarrhéiques, la malnutrition, le paludisme et la dengue. Les femmes sont les principales participantes à l'économie des soins, aussi bien dans le cadre du travail rémunéré que du travail non rémunéré. L'augmentation des maladies va alourdir leur fardeau, réduire le temps qu'elles consacrent à d'autres activités et les exposer davantage à ces maladies. Une nouvelle répartition des tâches en matière de soins devrait être favorisée, au niveau des ménages et dans les programmes publics. Les femmes, en raison de leur rôle dans la société, ont souvent des connaissances sur les plantes et médicaments traditionnels qui permettent de combattre les maladies. Cela devrait être reconnu et utilisé d'une manière juste et bénéfique aux femmes et aux communautés, grâce au renforcement de la faculté d'adaptation, à l'accroissement des connaissances et à l'autonomisation des femmes.

Les OMD, qui englobent un objectif sur l'égalité des sexes mais ne fixent aucune cible spécifique sur la lutte contre le changement climatique au titre de la préservation de l'environnement, ne parviennent pas à tenir compte des liens d'interdépendance entre ces questions. Le changement climatique remet en cause d'autres progrès et risque d'entraîner un recul, en l'absence d'un programme multidimensionnel. Les gouvernements devraient mettre à profit les différents espaces, niveaux, processus politiques et la mise en œuvre de celles-ci au niveau national pour mettre en évidence la manière dont le changement climatique est intimement lié aux droits des femmes et à l'égalité des sexes, et vice versa.

Des exemples concrets se dégagent des initiatives communautaires, locales et nationales qui reconnaissent les pratiques optimales en matière de développement durable soucieux d'équité, dans le but de venir à bout des inégalités, d'améliorer les moyens de subsistance, de faire face au changement climatique et de promouvoir la conservation et l'utilisation durable des ressources. Cela englobe la nécessité de comprendre que l'accès des femmes et des jeunes filles à une éducation de qualité, à la formation et à un travail décent est à la fois une question de respect des droits de la femme et de développement et de mise en œuvre de solutions pour un avenir durable.

### **Principales recommandations pour des résultats concrets**

Les gouvernements devraient placer les liens entre égalité des sexes et questions relatives à l'environnement au centre de leurs politiques et programmes, s'engager à fournir des orientations claires sur la manière de les mettre en œuvre et d'en assurer le suivi, afin de comprendre les progrès et d'apporter les changements nécessaires, le cas échéant. Cette question est importante dans la mesure où la tendance à l'échelle mondiale est à l'adoption de voies de développement à faible émission de carbone, qui intègrent des technologies sans danger et durables et se traduisent par une modification des modes de consommation et de production.

Les gouvernements, la société civile et les spécialistes de l'égalité des sexes et du climat devraient œuvrer de concert pour mettre au point des outils et des conseils

techniques aux fins de programmes et de projets qui se préoccupent des droits de la femme et du changement climatique.

Les gouvernements devraient évaluer les besoins et les rôles des hommes et des femmes et les obstacles auxquels ils font face, afin de les surmonter à travers des politiques qui favorisent des conditions susceptibles de transformer ces rôles; ils devraient veiller à ce que les femmes et les jeunes filles soient en mesure de redéfinir librement les caractéristiques de leurs rôles, qu'il s'agisse de l'agriculture, de la santé, de l'ingénierie, du ménage ou de la politique.

Les gouvernements devraient prendre des mesures de sauvegarde afin d'éviter que les nouveaux modèles de développement, les lieux et les industries ne créent de nouvelles inégalités ou ne reproduisent les inégalités actuelles. Par exemple, des changements sont notés en matière d'emploi. Les femmes travail, mais en raison du manque d'éducation, de ressources, de moyens matériels et de temps, elles occupent des emplois subalternes ou informels. Une « transition juste » vers de nouveaux emplois est nécessaire pour mettre à jour les politiques de l'emploi, respecter l'équilibre entre responsabilités professionnelles et responsabilités familiales, transmettre aux femmes des compétences pratiques et leur offrir une formation aux fonctions de direction, assurer la sécurité sur les lieux de travail et favoriser un meilleur partage des responsabilités en matière de soins.

Les gouvernements devraient s'engager à soutenir et à favoriser l'établissement de réseaux de femmes à tous les niveaux, afin que celles-ci contribuent à redéfinir les priorités et pratiques institutionnelles, offrent un soutien et des conseils techniques à d'autres femmes et œuvrent en faveur de la défense des droits des femmes et de la réalisation des objectifs de développement convenus.

Les gouvernements devraient de toute urgence collecter des données ventilées par sexe dans tous les domaines, afin de permettre une compréhension claire des pratiques existantes et de la condition des femmes, et de fournir une base de référence pour mesurer les progrès accomplis.

Enfin, la mise en œuvre de politiques et d'accords internationaux visant à promouvoir l'égalité des sexes et la préservation de l'environnement doit être facilitée par un processus global faisant partie intégrante de tels politiques et accords. Ce processus devrait se concentrer sur la création de conditions favorables, sur une planification stratégique qui intègre les actions définies à travers un processus associant toutes les parties prenantes et sur l'affectation de ressources permettant de mettre en œuvre des actions soucieuses d'équité entre les sexes sur le terrain.

Il est temps de concevoir et de mettre en œuvre une démarche plus globale, qui tient compte des préoccupations des femmes, afin de faire face au changement climatique et à la dégradation de l'environnement. Une approche fondée sur les droits de l'homme constitue la seule solution aux actions de développement non viables et injustes qui ont été menées jusqu'à présent et la seule manière de veiller à ce que les générations futures soient en mesure de jouir pleinement leurs droits.